



## **Les entreprises vendômoises font le bilan**

**En ce début février, le Cercle des Entreprises du Vendômois (CEV) se réunissait à Courtiras pour faire un bilan de l'année écoulée et pour renouveler le bureau.**

C'est en présence de Maurice Leroy, ancien ministre et Président du Conseil départemental, ainsi que de M. le Sous-Préfet, André Pierre-Louis que s'est tenue l'assemblée générale du CEV. Beaucoup de membres pour assister à la dernière AG du président-fondateur Francis Minier, qui, après trois ans de présidence et selon son souhait, laisse sa place à un nouveau bureau voté à main levée par l'assemblée. Le moment également pour faire un bilan des trois premières années de ce cercle si particulier d'entrepreneurs vendômois. Avec une réunion mensuelle qui permet à l'association de visiter une entreprise dans le Vendômois, le CEV est aussi organisé en commissions qui œuvrent en dehors de ces réunions mensuelles.

*«L'action Mon avenir en Vendômois, initiée en septembre 2016, se poursuit. Ce qui nous a permis d'échanger dans des moments privilégiés durant l'année avec plus de 600 jeunes collégiens et lycéens de tout le Vendômois»,* précisait le président dans son rapport moral.

Le clip tourné à l'occasion est d'ailleurs encore visible au cinéma à Vendôme.

Une année 2016 riche en événements, avec la participation du CEV à la Journée de l'industrie, au Minotaure en janvier, à la Semaine de l'industrie, en mars, avec des animations festives, une participation au Forum des métiers, en avril, et au Runbow, en juin, course haute en couleur organisée par les élèves du lycée Ronsard. Autre temps fort, en septembre, un échange avec les entrepreneurs allemands à Gevelsberg, et en octobre l'organisation d'une réunion avec les élus pour comprendre la future intercommunalité mise en place en janvier de cette année. L'année 2016 s'est achevée par l'adhésion au Téléthon avec le lycée Ampère et une soirée festive pour tous les membres à l'Abbaye on Ice.

La fin de l'assemblée générale a donc été consacrée à l'élection du bureau renouvelé qui a voté pour son nouveau président, Magali Marty succède ainsi à Francis Minier. Maurice Leroy a pu également présenter devant les chefs d'entreprise présents, l'opération Job.41, mise en place par le Conseil départemental en début d'année, dispositif qui met en relation les bénéficiaires du RSA et les employeurs. André Pierre-Louis intervenait en fin de réunion pour conclure:

*«Voyez, au travers de la sous-préfecture, une porte d'entrée pour accéder aux différents services de l'Etat et pour vous apporter un certains nombres d'informations qui peuvent vous aider.»*



## **Que la force soit avec toi ! USV Musculation**

*«Il s'agit de la meilleure saison sportive de l'association», se félicitait dans son rapport moral dès le début de l'assemblée générale, le nouveau président de l'USV Musculation, Gilles Touboulic.*

**Retour sur une saison mémorable pour la force athlétique vendômoise. Une saison 2015-2016 qui commença par la modification de l'identification du club. En effet, l'USV Haltérophilie-Musculation devient l'USV Musculation.**

*«L'haltérophilie n'est plus pratiquée depuis de nombreuses années et l'ancienne appellation portait à confusion», poursuivait le président.*

A Vendôme la pratique compétitive rassemble donc trois mouvements de la force athlétique : le squat, le développé-couché et le soulevé de terre.

L'association vendômoise se place 1er club départemental et 12e club sur les 121 que compte la Fédération FFForce au niveau national, d'après les résultats de ses athlètes : 4 médaillés d'or en individuel avec les titres de Champion de France, 1 médaille d'argent et 3 médaillés de bronze ainsi qu'une 5e et 9e place nationale par équipe et 6 médaillés d'or en inter-régional. L'USV Musculation fut même récompensé par la ville de Vendôme pour ses résultats impressionnants de la saison sportive 2015-2016.

La particularité également de ce club est d'être parallèlement affilié à la Fédération française d'aviron pour la pratique des compétiteurs en aviron-indoor, dont la licenciée Chloé Saunier a battu le record du monde de la distance en 24h dans la catégorie femme 30-39 ans en poids léger établi lors du Téléthon 2015. Une médaille de plus à accrocher au tableau.

L'USV Musculation propose à ses adhérents des cours collectifs autour d'activités cuisses-abdos-fessiers, body barre et stretching et de l'entraînement en individuel également.

*«Avec ses 300 licenciés, nous sommes conscients de la problématique de notre espace d'entraînement réduit qui hélas constitue un frein à notre développement»,* soulignait Gilles Touboulic.

La municipalité a été sensibilisée à ce sujet par l'intermédiaire de Sam Ba, adjoint en charge de l'éducation et du sport, présent à l'assemblée générale de l'association.

USV Musculation

[www.vendome-musculation.jimdo.com](http://www.vendome-musculation.jimdo.com)

02 54 77 88 17



## Concours de jeunes archers - Archer Club vendômois

**L'Archer Club vendômois organise le 25 mars 2017, en après-midi, un «Concours Spécial Jeunes» du département.**

Ouvert à tous les licenciés, ce concours, non officialisé par la Fédération française se déroulera selon les règles bien définies par la Commission Nationale Jeunes.

L'Archer Club vendômois, après un concours l'année dernière comptant pour le championnat départemental, s'ouvre cette année sur un concours préparant ces grandes rencontres.

*«Ce tournoi apprend en fin de compte à gérer une compétition. Le jeune peut ainsi connaître à travers ce concours la gestion du stress, la précision du geste qu'il faut sans cesse répéter»,* détaille Claudine Borget, entraîneur et trésorière du club.

Les archers novices vont donc tirer dans les mêmes conditions que dans un concours officiels mais avec des tailles de cibles adaptées au niveau de l'archer.

*«Ce qui peut être intéressant dans cet exercice, c'est d'être maître de son corps. Penser à son geste, comment placer son bras, couper sa respiration, avoir une bonne position, tout cela complique la situation», s'amuse Hervé Minerbe, président du club vendômois.*

Avec 32 adhérents aujourd'hui, l'Archer Club Vendômois est ouvert à toutes les pratiques de l'arc. Pour ce 25 mars, le concours des jeunes se fera avec un arc classique. L'occasion de venir découvrir ce sport et, pourquoi pas, de vous y inscrire.

Samedi 25 mars - Concours Jeunes de tir à l'arc  
à partir de 13h30 - Gymnase Clemenceau à Vendôme

[archerclubvendomois@orange.fr](mailto:archerclubvendomois@orange.fr)



## **Salon des sports mécaniques 2017**

**Le Salon des Sports Mécaniques se déroulera le dimanche 5 mars 2017 et réunira tous les passionnés de mécanique de compétition.**

Un cinquième salon pour Sport Auto Tours, association qui prend en charge toute l'organisation de cette journée, avec quelques nouveautés pour la nouvelle édition de 2017.

C'est donc le dimanche 5 mars que se déroulera en 2, 3 ou 4 roues ce salon des sports mécaniques sur le parking du Leclerc. Comme les années précédentes, Karts, 2CV, voitures de sport, motos de courses ou de cross, monoplaces, camions de compétitions, quads, motos,... tout ce que fait rêver le sport mécanique. Pour la première fois, pour cette nouvelle édition, plusieurs Volkswagen du club Local VW41 de Montoire/Loir et organisateur en Juin 2016, du grand rassemblement de Thoré la Rochette viendront exposer leurs coccinelles et buggys.

Plusieurs simulateurs de voiture seront même mis à la disposition du public afin de tester leur conduite dans une véritable situation de course. Sport Auto Tours est également l'organisateur depuis 2 ans de la célèbre course de côte à Mazangé en septembre. Entouré de partenaires fidèles comme La Toque Vendômoise, le supermarché E. Leclerc, le Crédit Mutuel, le Salon des Sports Mécaniques a su nouer un partenariat important avec la Ville de Vendôme.

Une place est aussi disponible pour tous les possesseurs de véhicules de sport ou non de collection. Ils peuvent venir exposer leur voiture, un simple coup de fil au président suffit afin de réserver sa place. On trouvera un stand sur les conseils et les techniques pour contrôler sa voiture de course ainsi que les autorisations de courir en voiture, vérifier la normalité de celle-ci avec le règlement de l'ASA Perche Val de Loir.

Samedi 5 mars 2017 - Salon des Sports Mécaniques  
toute la journée-Parking du Centre E. Leclerc - Vendôme  
Rens. et inscription pour exposer sa voiture: François Fare 02 54 77 59 90



## **Thoré-Montoire : l'union fait la force**

**Dans l'attente d'une dissolution, l'association de pêche de Montoire est en sommeil. Le 28 janvier, se réunissait la nouvelle Association agréée de la pêche et de la protection des milieux aquatiques (AAPPMA) de Thoré-Montoire pour leur première assemblée générale.**

Association Agréée de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de Thoré-Montoire possède la plus grande surface du Loir et Cher en cours d'eau et en étang. Serge Savineaux, président de cette nouvelle structure, président également de la Fédération de la pêche de Loir-et-Cher a pu exposer devant une trentaine de membres la vie du club.

Une baisse de vente de cartes de pêche qui interpelle et qui s'explique par des points de vente qui ont disparu. Une réorganisation est en cours pour la nouvelle saison.

Les alevinages 2016 sur le territoire que couvre l'AAPPMA a été important avec d'une part une prise



en charge par l'association et d'autres parts par la Fédération.

### **L'occasion également de mettre en avant les travaux effectués en 2016.**

*«Le réaménagement du plan d'eau de Saint-Quentin a pu être engagé avec l'aide de la mairie de Montoire pour les travaux de nettoyage des espaces verts»,* précisait le président.

L'ancienne pisciculture de l'Echoiseau a été rendu au propriétaire après un débroussaillage qui reste à finir en février. Plusieurs manifestations ont été organisées dans le cours de l'année comme un enduro carpes ou le challenge carnassier, renouvelés en 2017.

Un projet d'ouverture d'une école de pêche sur le secteur, demande forte des parents et des enfants. Cette assemblée générale a été l'occasion de souligner la collaboration avec l'Office de tourisme sur des hébergements pêche. Mais aussi le développement actuel des parcours «famille» labellisés. L'avenir semble tout tracé pour cette jeune association, l'union fait la force !

AAPPMA Thoré-Montoire - Contact : 02 54 72 04 41 / 06 80 14 20 23.



## [Une rencontre sous le signe du partage...](#)

**Vive la vie à la campagne, dans le Perche Vendomois ! «Je me sens à ma place, dans mon élément». Confirmé et appliqué par Estelle Mulowski.**

Un trésor régional avec zéro gaz à effet de serre : Mais qu'est ce donc ?

Il a l'œil vif, une grande résistance, belle allure... Son poids ? Une petite tonne. Son esthétisme ? Incontestable. Idéal pour l'agriculture et l'attelage.

On en voyait partout avant, pendant et après guerre, dans les villes, dans les champs. On en rencontre à nouveau dans les campagnes. Il fait la «Une», il est en tête d'affiche comme un artiste. On les magnifie de la terre à la scène. Ils font le show dans des spectacles. Quelques indices : on peut le monter, il galope, et n'est pas du tout lourd.

## «C'est le retour du Percheron», le cheval de trait au top du top !

Le déclic, Estelle Mulowski le doit certainement à ses parents qui dans les années 90 ont acheté deux juments percheronnes avec dans l'idée de lancer une activité attelage et d'accueil à la ferme. Un retour aux sources pour son père qui dans son enfance a connu les chevaux en activité. Du haut de sa dizaine d'années Estelle est bien impressionnée par ces nouveaux arrivants. Et voici comment une histoire débute entre elle et ces solides bêtes.

Après le bac, il fallait choisir une direction. Elle pense «les chevaux». Mais les parents déconseillent vivement. Alors, après une formation d'ébénisterie l'idée de travailler avec les percherons revient au galop.

Elle se forme et obtient un bac agricole plus un certificat de spécialisation en traction animale.

*«Je veux passer mes journées dehors, je veux travailler avec les chevaux et participer à la sauvegarde de l'incalculable patrimoine qu'ils représentent... C'est une race en voie de disparition.»*

**Il faut donc apprendre. Elle le fait avec une équipe de formateurs en traction animale au lycée viticole de la ville d'Amboise. Ainsi elle découvre le domaine de la vigne.**

*«Il n'est pas question de remplacer les engins motorisés mais plutôt de répondre à certaines problématiques. A une époque où on parle d'énergie renouvelable, de mobilité douce et d'un besoin de vecteur social, l'intérêt de l'utilisation du cheval semble évidente.»*

Comme les percherons représentent pour Estelle un réel trait d'union entre les différentes générations de sa famille, la jolie tradition se perpétue. Elle est jeune, volontaire, douée pour ce qu'elle entreprend, fait partie du monde actuel, de ces jeunes qui s'inscrivent dans l'avenir positif de vivre à la campagne sans être pour cela en retrait de tout et en manque de quoi que ce soit. Estelle aime sa vie, elle l'a choisie. Les projets se concrétisent. Comme celui de mettre en place des cultures en agriculture biologique, de faire travailler ses chevaux pour le sol, recentrer ses activités autour de la ferme, continuer de parcourir avec bonheur les 600 mètres qui séparent son domicile de son

lieu de travail.

Elle aime le silence, mais aussi les concerts des reinettes... «quand on dort les fenêtres ouvertes». Betty et Amourette (ses deux juments) font partie de la saga. On peut tout faire avec un percheron, le monter, sauter des obstacles, travailler dans les vignes, en désherbage chez des pépiniéristes, en promenade en attelage, pour des transports de personnes... En projet, un hippobus. Nous y reviendrons plus tard.

Pour en savoir plus :

La ferme des haies - 41170 Saint Agil

[www.agil-percherons.fr](http://www.agil-percherons.fr)

Reportage : Catherine Taralon

Photos : Marc Broussard



## Pour la défense des consommateurs

**Présent à Blois depuis 1970, le Centre technique régional de la consommation (CTRC) regroupe 22 associations locales de consommateurs.**

Fusion des quinze associations nationales agréées, réparties sur les six départements de la région Centre Val-de-Loire, le CTRC défend les consommateurs. Pour le Vendômois, ils peuvent compter sur Annick Noury-Lacroix pour préserver leurs droits.

*«Quand un particulier appelle pour avoir des renseignements pour un litige, la juriste qui se trouve à Blois au sein du CTRC lui donne des détails sur les actions à mener, mais surtout le dirige vers les associations adhérentes et compétentes pour répondre à sa demande», explique Annick Noury-Lacroix.*

Il est vrai que parfois nous sommes un peu dépourvus lorsqu'un problème nous arrive. Que ce soit au niveau social, consommation, litige avec l'Etat... le CTRC répond à toutes les interrogations que l'on peut se poser. Car sa finalité est bien de conseiller les particuliers en les dirigeant vers le meilleur organisme qu'il soit. Son second rôle est l'organisation de sessions de formation pour les associations adhérentes.

*«Tous les mois, nous recevons des nouvelles lois pour nos actions. Former les associations, c'est apporter toutes ses nouveautés à tous les bénévoles de ces organismes», souligne Annick.*

**D'ailleurs, la représentante du Vendômois n'arrête pas. Administratrice chez CTRC, mais aussi présidente pour le département de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), cette bénévole défend bec et ongles ses dossiers.**

*«J'ai examiné et monté 140 dossiers en 2016, avec plus de 92% de réussite», se félicite t-*

elle.

Des exemples, elle pourrait en donner par centaine. Comme les arnaques au photovoltaïque, les malfaçons de travaux effectués à domicile ou des litiges avec la CAF. Bénévole également comme conseillère au Conseil départemental en tant que QUALIDEP, une commission qui représente les usagers, elle travaille actuellement sur la simplification des 120 lettres-types envoyées aux Loir et Chériens par le département qui souvent utilise un langage trop technique. Dernièrement, le CTCRC s'est penché sur le scandale des frais bancaires qui attaquent de front les personnes les plus fragiles. Annick Noury-Lacroix est véhémement, mais pour la bonne cause et à l'écoute des personnes qu'elle rencontre avec beaucoup d'empathie.

«Moi, ce que j'aime, c'est voir des gens heureux avec le sourire lorsque l'on a trouvé des solutions. Je pense que je ne peux plus me passer d'aider les gens face à l'injustice.»



**Centre Technique Régional  
de la Consommation**

CTRC

10, allée Jean Amrouche, 41000 Blois

tél. 02 54 43 98 60

[ctrc.centre@wanadoo.fr](mailto:ctrc.centre@wanadoo.fr)



## «Écrire c'est s'évader un peu et rêver beaucoup»

**Notre région regorge de talent. Du côté de Blois, Sarah Laurent, une jeune auteure, livre des scénarios à base de dieux athéniens ou de légendes celtiques sur fond d'amours contrariées.**

Elle a commencé dès l'âge de 7 ans avec l'écriture et la BD. Aujourd'hui trentenaire, Sarah Laurent a publié il y a un an Keltia, Clann a Eiry, son premier roman, chez Edilivre, un éditeur indépendant. Elle livre ici une réédition à compte d'auteur de cet ouvrage. Un roman, trois nouvelles, deux guides sur la médecine douce, la jeune Blésoise est prolifique dans l'écriture, avec un parcours atypique.

Après un baccalauréat littéraire, elle bifurque à 21 ans vers le cinéma. En école spécialisée, elle

apprend à construire un scénario, à réaliser et à monter un film. Des techniques qu'elle utilise pour retravailler des «histoires» qu'elle avait mises en forme bien des années plus tôt. En parallèle, elle intègre, de 2007 à 2011, La Nouvelle République en qualité de correspondante de presse. Après une brève pause, elle revient au journalisme et réitère au sein de La Renaissance du Loir-et-Cher.

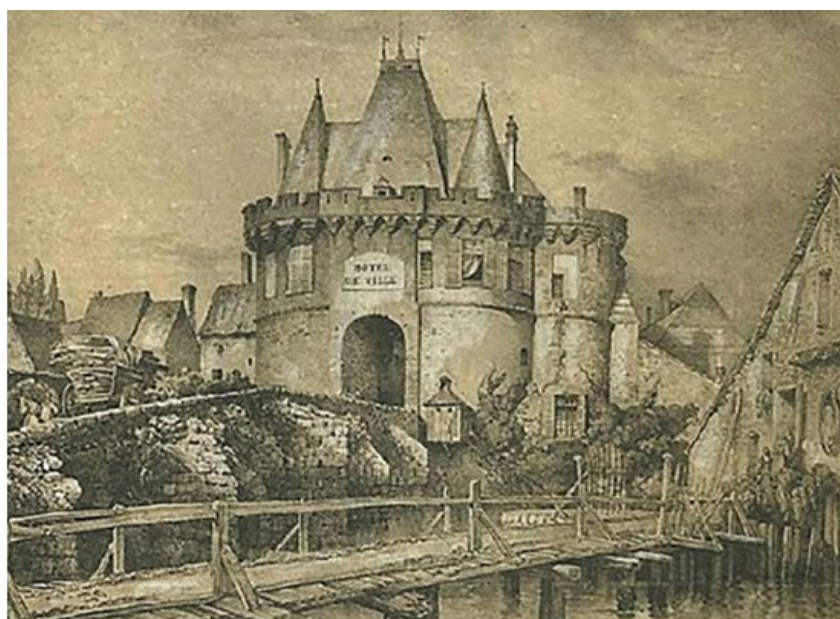
**Passionnée de bio et de médecines douces, fraîchement diplômée d'une école d'herboristerie, elle partage son temps entre les marchés, où elle propose ses huiles essentielles ou ses plantes aromatiques, et l'écriture, en publiant roman et nouvelles en auto-édition.**

Keltia, Clann a Eiry se situe dans une époque très lointaine, Nolwenn, jeune orpheline élevée par Ophélie, à Kavala, en Grèce, a trouvé sa place parmi de nombreux autres enfants dans un environnement aimant et chaleureux. A l'aube de ses 18 ans, un événement tragique va bouleverser sa vie, jusqu'alors si tranquille, pour l'amener à sillonner l'Europe dans une quête à laquelle elle n'était pas préparée. En chemin, elle rencontre Tamara, jeune déesse un peu maladroite, et Hécate, une chamane aussi sage que mystérieuse. Grâce à elles, Nolwenn va grandir et découvrir sa nature profonde : celle d'une princesse Celte. Dans l'ombre, deux silhouettes maléfiques entendent bien empêcher le trio d'atteindre son but.

Un scénario proche des arcanes de la série «Game of Thrones», ou du médiéval héroïc fantasy, et qui devrait enchainer les amateurs du genre.

Keltia, Clann a Eiry. Le clan des héritiers, Sarah Laurent.  
Disponible sur Amazon, 226 pages, 12 euros (port compris).





## [Histoire municipale de Vendôme avant 1789](#) [par Auguste de Trémault](#)

COLLECTION CRÉÉE PAR M. -G. MICBERTH  
MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE

Histoire municipale de  
**Vendôme**  
avant 1789

**Auguste de Trémault**



**Le Livre d'histoire**

La population qui s'était groupée autour de l'église dédiée à Saint-Martin et bâtie au pied du coteau où s'éleva le château de Vendôme, s'accrut sensiblement après la fondation du monastère de la Trinité. Elle forma alors un centre où les habitants qui n'appartenaient ni à la noblesse ni au clergé étaient pour la plupart engagés dans les liens d'une servitude se rapprochant de l'ancien esclavage romain dont elle était le prolongement, dépendant du comte ou de l'abbé qui exerçaient un pouvoir sans contrôle ni limite. La rigueur de ce système suscita à la longue des idées et des désirs d'émancipation qui amenèrent, avec le temps, l'établissement des communes. C'est probablement vers la fin du XIIe siècle que le besoin de résister à leurs oppresseurs poussa les Vendômois à se concerter pour défendre leurs personnes et leurs biens. Répondant au mouvement d'opinion favorable à une réforme de l'état social, les comtes de Vendôme accordèrent dès cette époque des droits de bourgeoisie à certains de leurs hommes, comme en témoignent les chartes de donation à des établissements religieux où figurent parmi les objets donnés, un

bourgeois de Vendôme avec sa maison. Ce changement de maître procurait un certain adoucissement de la condition première.

Dès que la communauté fut constituée, elle tendit tous ses efforts vers la défense des intérêts communs qui étaient purement civils, sans mélange de droits politiques ni de justice. Le besoin le plus pressant était de se mettre à l'abri des déprédations et des entreprises qui pouvaient venir de l'extérieur. On ignore à quelle époque la ville établit pour la première fois une clôture pour se protéger mais le château fut certainement fortifié avant elle. Par une charte du 13 avril 1467, le comte Jean VIII concéda la propriété des fossés de la ville. A cette première concession, il ajouta peu après celle des fortifications, murs de ville, portes et tours d'icelles. C'était en réalité la garde de la ville que le comte confiait ainsi aux habitants, trouvant dans l'organisation de leur communauté toutes les garanties pour une telle responsabilité. Elle était alors constituée d'un échevinage composé de quatre échevins, élus par leurs concitoyens pour trois ans lors d'assemblées qui se tenaient habituellement à la Chandeleur. Rééligibles, ils semblent pourtant avoir rarement été maintenus dans leur fonction. Leur autorité était égale et ils exerçaient collectivement leurs attributions sans qu'aucun d'eux n'eût une suprématie quelconque sur ses collègues.

### **La capitale du comté**

Historien local, généalogiste et spécialiste du Vendômois, Auguste de Trémault (1821-1903) fut maire de Vendôme de 1875 à 1881 et de 1884 à 1888.

Outre le présent ouvrage publié à titre posthume, il est l'auteur d'un livre intitulé Note sur la fondation de la bibliothèque publique de Vendôme (1901). Au creux de la vallée du Loir, Vendôme était la capitale du comté dont l'existence est attestée depuis le IXe siècle et qui devint successivement un duché (au XVIe siècle), puis une élection (au XVIIIe siècle).

Dès la fin du XIVe siècle et jusqu'à l'ascension d'Henri IV sur le trône de France, le territoire appartient aux Bourbon-Vendôme. Il est probable que sur le site du donjon primitif du château édifié au XIe siècle, un oppidum gaulois s'élevait autrefois, puis un castrum romain. Quelques habitations se concentrèrent ensuite autour de l'abbaye de la Trinité fondée en 1032 et de l'église Saint-Martin. Cette dernière fut reconstruite sous l'influence de la comtesse Marie de Luxembourg qui présida également à l'embellissement de la chapelle Saint-Jacques, de la porte Saint-Georges et de la collégiale du château. La ville se transforma aussi grâce à César de Bourbon qui fonda le collège des Oratoriens dont une partie des bâtiments accueille l'hôtel de ville actuel.

Ce livre est publié dans la collection Monographies des villes et villages de France, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3450 titres à ce jour. «Quoique le manuscrit porte, à son dernier feuillet, la date du mois d'avril 1896, la mort frappa M. de Trémault

avant qu'il ait eu le temps de l'éditer, soit que les fatigues de l'âge l'aient fait reculer devant ce labeur, soit plutôt qu'il conservât l'espoir de le compléter ou de le rectifier sur certains points de l'histoire restés dans l'ombre. Les érudits consciencieux redoutent toujours de livrer leurs oeuvres à l'impression ; M. de Trémault était parmi les plus scrupuleux et n'avancait que ce qui lui paraissait sûr ou se trouvait appuyé par des documents authentiques.

Si quelques-uns des faits rapportés dans cet ouvrage ont été déjà relatés dans des recueils épars, il en est d'autres, et ce sont les plus nombreux, qui sont absolument inédits. C'est la première fois qu'on écrit l'histoire suivie de la communauté d'habitants de Vendôme, depuis le moment où elle est sortie de l'obscurité du Moyen Age, jusqu'au nouveau régime municipal inauguré par la Révolution.»

**Réédition du livre intitulé Histoire municipale  
de Vendôme avant 1789, paru en 1904.**

Réf. 1929-3453 Format : 20 X 30. 214 pages. Prix : 33 € . Parution : janvier 2017. (tirage limité)

Tous renseignements : 03 23 20 32 19

**Bulletin de souscription à retourner à : Le livre d'histoire,  
17, rue de la Citadelle, 02250 Autremencourt**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

e-mail .....

Je commande ..... «Histoire municipale de Vendôme avant 1789» au prix de 33€ l'exemplaires,  
soit au total ..... x 33€ = ..... + frais de port : 1 ex. 5.50€, 2 ex. 7€, 3 ex. 8€  
total = ..... euros

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2017 (430 pages), 3450 titres disponibles,  
30000 villages traités (10€ de participation aux frais). TOTAL GENERAL = ..... euros

Fait à ....., le .....

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le livre d'histoire.



## [Des créations d'emploi pour 2017](#)

**Après une expérience professionnelle de plus de 20 ans en tant que technico commerciale dans le diagnostic médical et directrice d'une agence Domidom sur Blois depuis 2012, Laurence Avelange, 42 ans, a décidé de poursuivre l'aventure entrepreneuriale sous l'enseigne Adhap Services, en accord avec ses valeurs humaines et professionnelles .**

Après avoir été moi-même confrontée à la perte d'autonomie d'un de mes proches, c'est tout naturellement que je me suis tournée vers le secteur de l'aide à domicile. Rejoindre Adhap Services répond à un véritable souhait, en tant que chef d'entreprise, de proposer aux Vendômois fragilisés des solutions sur mesure. Cette deuxième structure permettra également de créer de nombreux emplois non délocalisables qui contribueront au développement économique de notre département.»

Après avoir sensibilisé ses équipes, Adhap Services Vendôme initiera une démarche innovante de sensibilisation auprès du grand public grâce à la combinaison de vieillissement lors de portes ouvertes durant tout le mois de février. En effet, venez tester vos 80 ans avec la combinaison - simulateur de vieillissement au centre directement. Ce matériel novateur a été créé à l'origine pour permettre aux industriels de développer des produits et services adaptés aux personnes âgées ou handicapées.

Des solutions sur mesure donc pour les Vendômois en perte d'autonomie Le centre Adhap Services intervient sur l'ensemble du département du Loir et Cher, proposant des solutions professionnelles d'aide à domicile, tenant compte du rythme de vie, des contraintes et habitudes de chacun. Pour offrir un accompagnement entièrement personnalisé, une évaluation des besoins est réalisée par l'infirmière, en amont de chaque prise en charge, au domicile de la personne. Les prestations (aide à l'hygiène, aide au lever/au coucher, préparation et aide aux repas, travaux ménagers, garde, services spécifiques Alzheimer etc.) sont assurées par un personnel qualifié, spécifiquement formé au maintien à domicile grâce à l'Institut de formation Adhap. Pouvant répondre aux demandes urgentes (sous 24 à 48h), l'équipe du centre est disponible 7j/7 et assure une permanence téléphonique 24h/24 pour ses bénéficiaires.

Adhap Services de Vendôme :

33, avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme

Merci de prendre rendez-vous auprès de :

Laurence Avelange, [l.avelange@adhapservices.eu](mailto:l.avelange@adhapservices.eu), 06.82.19.75.00